

Gouvernement du Québec
Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs
Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue
et de la région du Nord-du-Québec
Député d'Abitibi-Est

PAR COURRIEL

Québec, le 2 novembre 2021

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4
Courriel : Leader.SJB@assnat.qc.ca

Cher collègue,

Je donne suite à de votre question posée le 21 octobre 2021 à propos de la révision du régime forestier.

Depuis le 6 novembre 2020, moment où j'ai annoncé la révision ciblée du régime forestier, les équipes de travail s'emploient à déployer vingt-six mesures qui ont pour objectif d'améliorer la mise en œuvre du régime forestier et l'environnement d'affaires du secteur forestier. Ces mesures, dont plusieurs visent à offrir plus de prévisibilité à l'industrie forestière, étaient demandées par nos partenaires du secteur forestier.

Parmi les changements annoncés, on trouve notamment :

- une révision des mécanismes de mise en marché des bois afin d'assurer une juste valeur marchande des bois sur pied;
- l'optimisation des processus de planification forestière pour offrir une meilleure prévisibilité;
- l'amélioration de l'environnement d'affaires de l'industrie forestière.

Bientôt entièrement déployées, ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'une démarche agile qui devra se poursuivre. Par ailleurs, je peux confirmer que de façon préliminaire, les effets concrets de leur mise en œuvre s'avèrent significatifs.

Quoi qu'il en soit, le Ministère poursuivra ses échanges avec tous les partenaires du secteur forestier afin d'améliorer en continu les pratiques d'aménagement durable des forêts.

Je vous prie de recevoir, cher collègue, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Pierre Dufour". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

PIERRE DUFOUR